

caines de Sainte-Anne de Beaupré en attendant qu'elle ait l'âge voulu pour entrer au noviciat.

Un martyr comme il y en a peu

(Suite)

II. Touchant repentir

Si l'étourdissement fut profond, il le fut de courte durée. Le Seigneur veillait sur la brebis errante, le vase d'ignominie allait incontinent devenir un vase d'élection. Ce fut au milieu même de la fête que la grâce divine perça de son aiguillon ce cœur coupable. Le sentiment de l'amère confusion que sa lâche défection occasionnait à l'Eglise de Dieu frappa soudain son cœur ; l'impression fut si vive que ni l'éclat de la manifestation, ni les félicitations de ses nouveaux coréligionnaires, ni les promesses d'un voluptueux avenir, rien ne put en atténuer l'effet. Dans cet état d'âme, invité, selon le rite musulman, à lever un doigt pour affirmer la croyance en un Dieu unique excluant la trinité des personnes, il ne se sentit pas le triste courage de le faire : il leva d'abord un doigt, puis trois, donnant par là à entendre qu'il croyait à l'unité divine et à la trinité des personnes, conformément à l'enseignement catholique.

Au même moment, une dame arménienne, de grande naissance, qui habitait Sarai et qui fréquentait l'église des Franciscains, prenant un costume d'homme et se mêlant à la foule, s'approche du renégat et lui dit en langue arménienne qu'il entendait parfaitement : « Frère Etienne, plaise à Dieu que bientôt nous vous voyons traîné par toute la ville, attaché à la queue d'un cheval, rendre honneur à J.-C. que couvre de honte la pompeuse cavalcade d'aujourd'hui ! » Ces paroles firent sur lui l'effet d'une épée tranchante. A la brillante chevauchée succédait un splendide festin, mais Etienne, l'âme déchirée de remords, ne put porter à ses lèvres aucun aliment. Interrogé sur la cause de son abstention : « C'est, répondit-il, que je suis rempli de l'esprit de Mahomet ! »

Quand les réjouissances furent finies, on le conduisit à son logis, on lui donna un iman pour l'instruire pleinement des devoirs de sa nouvelle loi.